



# Saison 2018-19

## COMMENT EFFECTUER SA DEMANDE DE LICENCE ?

- Se procurer un dossier 2018/19 auprès du secrétariat du club.
- La demande de licence FFBB doit être complétée, signée et accompagnée des éléments suivants :
  - 1 photo d'identité récente (taille 25 x 20 mm) avec nom au verso.
  - Le Règlement intérieur complété et signé.
  - 1 photocopie de la carte d'identité (recto-verso) ou du livret de famille **uniquement pour les créations**.
  - La cotisation en chèque à l'ordre du JS DAMPMART **avec ou non** le montant de l'assurance\*.
- Faire remplir **obligatoirement** la partie médicale de la demande par un médecin (**pas de certificat joint**).
  - **Pour les créations** : le certificat médical sur le document FFBB doit être daté de moins de 3 mois.
  - **Pour les jeunes** : la demande de **surclassement** doit être complétée par un **médecin compétant**.
  - **Pour les renouvellements** : le certificat médical est valable au maximum 3 saisons, vous pouvez répondre au questionnaire et signer l'attestation. Nous préconisons une visite médicale tous les 2 ans.

\* Les personnes désirant régler leur cotisation en plusieurs fois (3 maxi avant janvier 2019) pourront le faire et devront signaler au dos du chèque les mois d'encaissement souhaités.

### COTISATION

Assurance en sus

Année naissance	Nouvelle catégorie	Ancienne catégorie	Montant cotisation
2010-11	U 9	MINI POUSSINS	70 €
2008-09	U 11	POUSSINS	70 €
2006-07	U 13	BENJAMINS	80 €
2004-05	U 15	MININES	85 €
2002-03	U 17	CADETS	95 €
1999 à 2001	U 20	JUNIORS	100 €
Avant 1998	SENIORS	MASCULINS	135 €
Avant 1998	SENIORS	LOISIRS	90 €

#### Mutation :

Si vous êtes licencié dans un autre club, un chèque de caution de 60 € sera demandé à l'inscription. Le chèque sera rendu au renouvellement de la licence la saison suivante.

Pour disputer son premier match de championnat le joueur ou joueuses doit avoir **impérativement** remis un dossier **complet** et ce depuis 1 semaine minimum.  
(délai pour obtenir la qualification de la part du comité).

Pour toutes les catégories (hors loisirs et école de basket).  
**Un chèque de caution de 100 €** est demandé par licencié à l'inscription en contrepartie de l'équipement fourni par le club (maillot et short). Le chèque sera rendu en fin de saison, à la restitution de l'ensemble.

#### Assurance :

Option A : montant de la licence + 2,98 €.

Option B : montant de la licence + 8,63 €.

Si vous ne prenez pas d'assurance FFBB, il vous faut fournir **obligatoirement** une attestation de votre assurance.

[WWW.DAMPMARTBASKET.FR](http://WWW.DAMPMARTBASKET.FR)